

2020

Rapport
annuel d'activités

Baloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	8
2. Politique de placements	9
3. Répartition du résultat	9
4. Évènements postérieurs à la clôture	9
5. Gestion des risques	9
6. Activités de recherche et de développement	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	11
8. Informations relatives aux succursales de la Société	12
9. Perspectives	12
Rapport d'audit	13
Comptes annuels	20
Bilan	21
Comptes de profits et pertes	24
Annexe aux comptes annuels	27

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Gert De Winter ¹	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus ²	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Patric Olivier Zbinden	Administrateur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur
Filip Volders	Directeur

¹ A été remplacé par Andreas Burki à partir du 26 mars 2020

² A été remplacé par Gert De Winter à partir du 26 mars 2020

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Vie Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

2020 fut clairement placée sous l'angle de la crise sanitaire, économique et humaine avec l'apparition du COVID19. A la une, tous les jours ce virus continue de nous préoccuper avec ses impacts et effets catastrophiques qui pèseront à moyen terme encore sur les relations sociales et économiques. Face au premier confinement et grâce aux efforts des années passées sur la digitalisation et sur la simplification de processus, nous avons pu anticiper la situation et réagir très rapidement. En moins de 24h, nous avons tous pu évoluer en télétravail et garantir la parfaite continuité de nos opérations. Nous accordons une attention particulière et permanente au bien-être de nos employés en les aidant à gérer aux mieux leur nouveau quotidien et les fortes restrictions sociales qui s'en suivent. Nous avons également adapté de manière dynamique nos politiques pour soutenir nos clients et partenaires le mieux possible dans ces circonstances exceptionnelles.

Le marché de l'assurance continue d'être un secteur attrayant qui recrute et contribue à la baisse du taux de chômage au Luxembourg. Le secteur de l'assurance continue à faire des efforts considérables pour mettre en œuvre les réglementations.

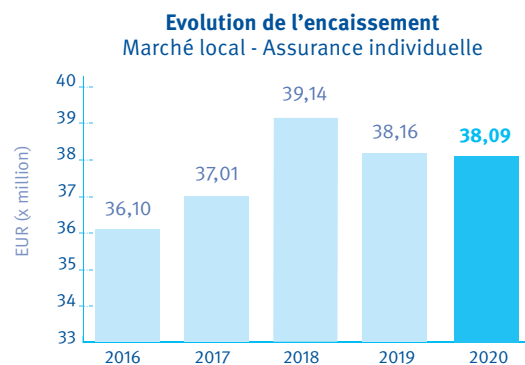
1. Évolution de l'activité

Le chiffre d'affaires total atteint 926 millions EUR contre 817 millions EUR en 2019, ce qui représente une croissance de 13,2% par rapport à 2019.

Evolution de l'encaissement - Les produits traditionnels

Ces produits qui sont vendus à des clients individuels, tant sur le marché domestique que dans les régions frontalières via notre réseau local d'agents et de courtiers, nous apportent un chiffre d'affaires de 38,1 millions EUR, soit une diminution de 0,2% par rapport à 2019.

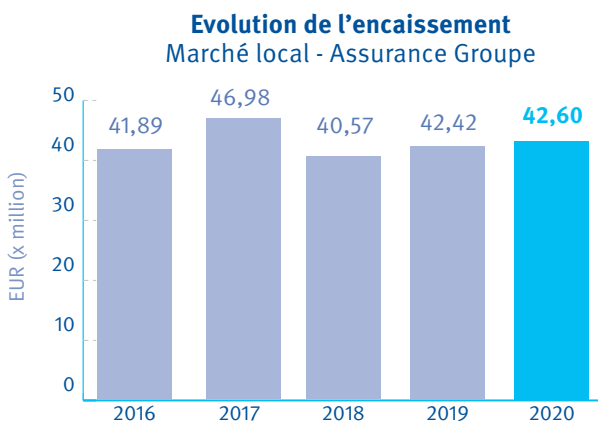
Les produits d'épargne en taux garanti sont continuellement en baisse. Ce phénomène est lié à l'arrêt de la commercialisation des produits à taux garanti depuis 2016, produits qui sont remplacés petit à petit par les produits de type Universal Life. Ces produits investissent majoritairement dans l'épargne en unités de compte, mais également en taux garanti pour une moindre mesure (lié au contexte des taux d'intérêt historiquement bas).



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – produits traditionnels

Evolution de l'encaissement-Assurance Groupe

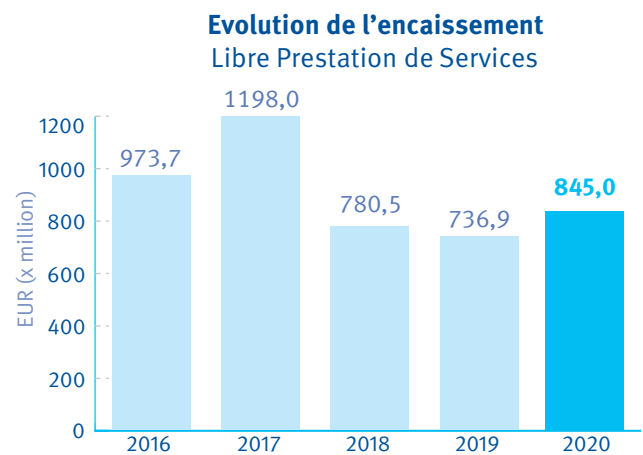
Sur le marché de l'**Assurance Groupe** le chiffre d'affaires en 2020 augmente légèrement de 0,4% pour atteindre 42,6 millions EUR. L'encaissement a progressé dans les assurances des risques biométriques (+7,1%) alors qu'il a un peu baissé dans les produits d'épargne (-1,0%).



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – Assurance Groupe

L'évolution de l'encaissement-Libre Prestation de Services

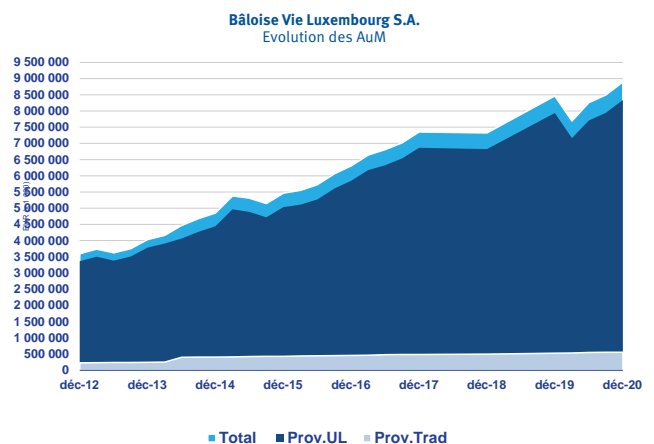
L'encaissement des **produits financiers liés à des fonds** vendus en Libre Prestation de Services à partir du Luxembourg vers plusieurs pays européens démontre une évolution positive, qui montre une meilleure évolution en comparaison avec le marché en générale. Ainsi, en 2020, nous avons enregistré une hausse de l'encaissement considérable de 14,7%, passant de 736,9 millions EUR en 2019 à 845,0 millions EUR en 2020.



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices

Evolution des provisions techniques

Les **provisions techniques** pour les risques de placement qui sont supportés par le preneur d'assurance s'élèvent à 8 335,9 millions EUR par rapport à 7 937,7 en 2019 et sont ainsi grâce à la croissance de l'encaissement en progression de 5,0% par rapport à l'année précédente, malgré l'évolution du marché des investissements influencé par le COVID19. Les provisions techniques pour les produits traditionnels atteignent près de 556,9 millions EUR, soit une hausse de 5,8%.



Le résultat est en recul par rapport à l'exercice précédent. La dégradation de l'environnement économique ainsi qu'une hausse exceptionnelle de la sinistralité expliquent l'évolution observée pour cet exercice.

2. Politique de placements

La politique financière est orientée suivant une structure de référence se composant de 8,0% d'immeubles, 3,0% d'actions, de fonds et d'autres valeurs mobilières à revenu variable, 82,5% d'obligations, 4,0% de senior secured loans, 1,5% de liquidités et 0,5% de prêts. Au 31 décembre 2020, on observe un niveau des titres obligataires au-dessus du seuil influencé par l'évolution du taux d'intérêt et ainsi des

valeurs marchés. Par ailleurs le portefeuille montre un dépassement du seuil de référence au niveau de la liquidité et un niveau des immeubles temporairement en dessous du taux de référence ce qui est dû à un décalage d'un investissement indirect lié au COVID19. Le pourcentage des actions est ainsi en ligne avec la stratégie, les senior secured loans sont en dessous du seuil de référence, ce qui reflète déjà la stratégie future.

Evolution des provisions techniques depuis fin 2011

Valeur marché en millions d'euros	2020	%	2019	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	42,0	5,8%	35,7	5,4%
Actions	21,0	2,9%	17,0	2,5%
Obligations	614,5	85,4%	572,6	86,2%
Senior secured loans	18,3	2,6%	18,1	2,9%
Prêts	1,4	0,2%	1,4	0,2%
Liquidités	22,5	3,1%	19,8	3,0%
TOTAL	719,7	100,0%	664,6	100,0%

3. Répartition du résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2020 est de 35 672 398,70 EUR et s'établit comme suit:

• report antérieur:	33 156 596,27
• bénéfice de l'exercice:	2 515 802,43

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale d'attribuer l'ensemble du résultat disponible aux résultats reportés, de sorte que le report à nouveau s'élève à EUR 35 672 398,70.

La marge de solvabilité II

La marge de solvabilité II atteint 157,9% contre 173,9% en 2019 et baisse ainsi de -9,2%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

A la connaissance de Baloise il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2020.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de ses risques, Baloise applique les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de pla-

cement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance

- Les risques d'assurance concernent entre autres les risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Baloise contrecarre le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.
- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que Baloise limite en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en s'associant avec d'autres sociétés du Groupe.

› Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés, suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs lui permet de réduire considérablement son exposition aux risques de marché. En plus, Baloise suit régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.

- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Baloise effectue le choix des émetteurs et réassureurs selon leur rating et prête attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Baloise distingue les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Elle a confié la gestion de ses actifs propres à une filiale du Groupe et suit avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent principalement le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, Baloise suit mensuellement son évolution.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les événements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les événements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que Baloise détient.

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- En tant que sous-catégorie du risque opérationnel, le risque IT (ou la sécurité informatique) est le risque de perte due à une violation de la confidentialité, à une défaillance de l'intégrité des systèmes et des données, à l'inadéquation ou à l'indisponibilité des systèmes et des données ou à l'incapacité de modifier les technologies dans un délai et à un coût raisonnables lorsque l'environnement ou les besoins de l'entreprise changent. Il inclut les cyber-risques ainsi que les risques liés à la sécurité de l'information résultant de processus internes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes, y compris les cyber-attaques ou de la sécurité physique inadéquate. Baloise dispose d'une équipe en charge d'appliquer l'Information Security Strategy définie par le Group Baloise et de faire appliquer l'Information Security Policy conformément à la régulation et la réglementation luxembourgeoise. Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui lui permettra d'assurer la continuité de ses activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.

- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Baloise a mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés.
- Ses risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions régulières, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, Baloise commente non seulement les risques principaux mais aussi la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLSP (Forward Looking Solvency Position).

Afin d'accroître l'efficacité de son système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de l'entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Régulièrement, un Key Risk Indicator rapport qui permet le suivis d'indicateurs clés et ainsi de prévenir les risques s'y rattachant.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Ce comité est encadré par une gouvernance dans laquelle sont définis les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets à l'ordre du jour.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés et ce dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Formalisation de notre processus d'innovation

Baloise a optimisé son processus d'innovation en formulant une approche structurée de nos activités exploratoires de conception et de développement de nouveaux services et produits. Cette approche lui permet de :

- Capitaliser sur les connaissances acquises au cours de chaque projet (knowledge management).
- Définir les outils les plus pertinents à chaque phase du processus d'innovation selon les besoins identifiés.
- Supporter les métiers dans les phases amont de projets d'innovation adjacents au core business.
- Réduire par deux nos temps de cycle pour passer de l'idée au test.
- Augmenter notre capacité à recueillir et traiter des données terrain afin de les inclure dans la conception de nouveaux services et produits.

› Intrapreneuriat

Son laboratoire d'innovations (lab) a participé à la conception et à l'implémentation d'un nouveau programme d'intrapreneuriat à l'échelle du groupe sous l'appellation de KICKBOX. Ce programme se différencie par une plus grande autonomie des participants et un accompagnement plus personnalisé du lab. Ce programme a deux objectifs :

- Objectif business : Générer des nouveaux services et produits à partir des idées des collaborateurs.
- Objectif transformationnel : Former des agents du changement pour faciliter l'acculturation aux méthodes d'innovation dans le core business.

La première campagne lancée sur la mobilité, un de ses axes stratégiques d'innovation, a permis aux collaborateurs de participer au programme d'innovation grâce à un kit qui contenait 1000 euros de services et des outils méthodologiques qui permettent de formaliser et développer une idée.

- De la création d'idées, en passant par le développement de concept produit, jusqu'au pitch final, cette démarche a suscité un certain engouement chez les employés.
- Cela participe aux développements des employés, à leur formation aux nouvelles compétences du monde digital comme leur esprit d'entrepreneur.
- Les cinq meilleures idées ont ensuite été sélectionnées par un jury d'expert et sont actuellement en cours de test auprès des clients avant une mise sur le marché.

Au regard de l'impact positif du programme sur l'organisation, il a été convenu de réitérer le programme sur la thématique de l'habitation qui est un enjeu stratégique.

› Open innovation

Le lab est engagé dans une démarche d'innovation ouverte qui lui permet d'interagir avec des acteurs des écosystèmes, notamment habitation et mobilité Cette approche basée sur le partage et la collaboration permet au lab d'intégrer les be-

soins du marché et l'avis de nos clients et partenaires au plus tôt dans nos projets d'innovation.

C'est ainsi que le lab participe aux changements de culture de l'organisation en mettant en pratique la co-création de produits avec les clients et le développement de l'orientation client naturellement au cœur de notre stratégie SimplySafe.

Par ailleurs, afin d'accélérer la transformation de Baloise des référents innovation (Enablers) ont été mis en place dans chaque business unit. Ces référents sont les points de contact métiers avec le lab. Ceci permet de mieux collecter les besoins innovation métiers (challenges interne) afin de co-construire des solutions innovantes avec les métiers.

Cette démarche ouverte a permis la collaboration avec des startups pour la mise en place d'initiatives innovantes aussi variées que : création de modèle prédictif pour la réduction de l'attrition des clients, un nouveau service d'accompagnement d'achat sur plan ou la mise en place d'un produit d'assurance dédié aux voitures électriques.

› Digitalisation

L'aspect Stratégique de la Digitalisation a été encore plus renforcé en 2020 avec le lancement d'une étude transversale au niveau du Parcours Client et Agent dans tous leurs aspects. Cette étude a donné lieu fin 2020 au démarrage d'un programme pluriannuel d'amélioration de l'expérience client dans laquelle la Digitalisation se retrouve au premier plan.

- Lancement du portail MyBaloise.lu pour le marché local.
- Initiatives pour améliorer les échanges digitaux avec les agents pour éviter de devoir recourir au papier et permettre plus d'automatisation.
- Digitalisation des premiers processus pour améliorer la qualité et rapidité de service et les rendre plus transparent.
- Mise en place d'interfaces complètement digitales avec nos partenaires.
- Etendre la signature digitale au marché local.

La situation sanitaire ne nous a pas ralenti et termes d'initiatives, elle a été même un catalyseur pour accélérer cette évolution, grâce à tous les outils collaboratifs digitaux qui ont été déployés durant cette période.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Bâloise Vie Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg ni en dehors du Grand-Duché.

9. Perspectives

Le contexte des taux d'intérêts historiquement bas perdure et nous continuons à gérer nos portefeuilles et ceux de nos clients avec compétences et agilité.

Nous ne savons pas encore de quelle manière les différentes mesures prises par le gouvernement parviendront à contrôler et limiter les impacts du COVID19. L'évolution de la campagne de vaccination tout comme l'accessibilité à des tests rapides sont considérés comme essentiels pour une reprise de beaucoup de secteurs sensibles.

Convaincus que les démarches autour de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise contribueront au progrès humain, Bâloise a définitivement inscrit les critères environnemen-

taux, sociaux et de gouvernance dans sa stratégie. Elle continuera, entre autre, à développer des produits et services les favorisant.

Bâloise remercie tous ses clients et partenaires qui lui font confiance. Elle remercie également ses collaborateurs, premiers ambassadeurs de la marque Bâloise qui, par leur engagement et leur motivation, œuvrent à sa transformation et veillent à faciliter la vie de nos clients.

Bertrange, le 11 mars 2021

Romain BRAAS



Administrateur-Directeur Général

Gert DE WINTER



Président du Conseil d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/en_lu

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme
23 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation de la provision d'assurance vie (hors contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance)

La provision d'assurance vie inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2020 s'élève à EUR 534 millions soit 5,8% du total du bilan ou 70% du total du bilan lorsque sont exclues les provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

Nous considérons que l'évaluation de la provision d'assurance-vie est une question clé de l'audit dans la mesure où une partie significative (79%) de cette provision concerne des contrats pour lesquels les hypothèses actuarielles relatives aux courbes de taux, aux tables de mortalité et au risque de longévité ont une influence déterminante sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante :

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant des provisions mathématiques au 31 décembre 2020.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec les tables de mortalité et les courbes de taux utilisées.

Processus de clôture comptable relative à la valorisation des polices d'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par les preneurs - procédures d'inventaire et de valorisation des actifs.

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux inscrits au bilan de la Société au 31 décembre 2020 s'élèvent à EUR 8.336 millions soit 91,6% du total du bilan.

Nous considérons que le processus de clôture comptable relatif à l'inventaire et à la valorisation des actifs constituant les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux est une question clé de l'audit dans la mesure où :

- une proportion importante d'opérations et de contrôles manuels intervient dans l'établissement de l'inventaire et la valorisation des actifs en regard d'un volume significatif de polices ;



- des actifs non cotés sont inclus dans les polices d'assurance vie (2,7%) et font appel à une procédure d'évaluation et de suivi impliquant une part significative de jugement.

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante :

Nos procédures d'audit relatives aux placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux ont notamment inclus :

- Des tests portant sur les procédures et les contrôles périodiques en place au sein de la Compagnie en matière d'inventaire, de réconciliation avec les états des banques dépositaires et de valorisation des actifs sous gestion, afin d'établir que ces procédures et contrôles sont exécutés régulièrement au cours de l'exercice ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon de fonds internes collectifs et de fonds dédiés en relation avec la réconciliation des actifs sous-jacents avec les positions communiquées par la banque dépositaire et les sources de valorisation utilisées ;
- Des tests de détail portant sur les polices fonds dédiés souscrites et créées en fin d'exercice et pour lesquels les actifs étaient en cours de transfert à la date de clôture de l'exercice ;
- Des tests portant sur les procédures, les contrôles et la documentation concernant l'incorporation et le suivi d'actifs non cotés dans les fonds dédiés ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon d'actifs non cotés présents dans des fonds dédiés en date de clôture en relation avec la permanence des méthodes de valorisation, la mise à jour de la documentation, des données financières et des hypothèses utilisées ;
- Nos échantillons comprennent des éléments sélectionnés sur base aléatoire complétés par des éléments présentant un caractère significatif ;
- Nous avons vérifié que les principes de valorisation utilisés sont en accord avec les dispositions de la loi du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des compagnies d'assurances établies au Luxembourg.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mars 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.



Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bultot', written over a horizontal line.

Brice Bultot

Luxembourg, le 18 mars 2021

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A. Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2020 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		-	-
• Concessions, brevets et licences		3 459 919	5 144 578
		3 459 919	5 144 578
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	1 020 836	1 074 620
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	6 278 151	6 278 151
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	13 000 000	13 000 000
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	107 989 175	169 910 821
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	492 334 100	474 670 116
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		1 379 151	1 396 278
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	1 410	1 410
		622 002 823	666 331 396
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux	3.7	8 335 874 669	7 937 728 132
Parts des réassureurs dans les provisions techniques			
• Provision pour primes non acquises		478 608	498 159
• Provision pour sinistres		4 191 751	2 284 698
		4 670 359	2 782 857
Créances	3.8, 8		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		8 147 600	6 482 486
- Sur les intermédiaires d'assurance		5 152 461	3 977 371
• Créances nées d'opérations de réassurance		117 322	127 263
• Autres créances		15 406 022	15 488 119
		28 823 405	26 075 239

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (SUITE)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		1 750	2 500
- Autres installations, outillage et mobilier		183 246	160 879
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		88 859 560	79 312 293
		89 044 556	79 475 672
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		7 079 324	7 431 906
• Autres comptes de régularisation	10	5 163 359	3 915 961
		12 242 683	11 347 867
TOTAL DE L'ACTIF		9 096 118 414	8 728 885 741

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Capitaux propres	11		
• Capital souscrit		32 680 320	32 680 320
• Réserves			
- Réserve légale	12	3 268 032	3 268 032
- Autres réserves		3 000 000	3 000 000
• Résultats reportés		33 156 596	32 160 692
• Résultat de l'exercice		2 515 802	6 474 904
		74 620 750	77 583 948
Provisions techniques	3.9		
• Provision pour primes non acquises	3.9.1, 18.1	2 923 524	3 119 044
• Provision d'assurance-vie	3.9.2, 18.2	534 155 447	506 611 950
• Provision pour sinistres	3.9.3, 18.3	18 013 568	14 949 204
• Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	3.9.4, 18.4	1 810 666	1 880 016
		556 903 205	526 560 214
Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	3.9.5, 18.5	8 335 874 669	7 937 728 132
Provisions pour autres risques et charges	3.10		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		16 947	13 473
• Provisions pour impôts		1 616 942	790 952
• Autres provisions		7 054 658	5 009 027
		8 688 547	5 813 452
Dettes	3.11, 8, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		108 334 366	168 897 310
• Dettes nées d'opérations de réassurance		6 412 751	5 483 410
• Dettes envers les établissements de crédit		308 894	360 343
• Autres dettes dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4 868 273	5 927 640
		119 924 284	180 668 703
Comptes de régularisation	3.12	106 959	531 292
TOTAL DU PASSIF		9 096 118 414	8 728 885 741

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2020 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE	Notes	2020 EUR	2019 EUR
	14		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	14, 15	925 703 241	817 450 358
• Primes cédées aux réassureurs	14	(4 969 172)	(4 627 184)
• Variation de la provision pour primes non acquises			
- Montant brut	18.1	195 520	198 932
- Part des réassureurs	14	(19 551)	(14 370)
		920 910 038	813 007 736
Produits des placements			
• Produits des entreprises liées			
- Produits des participations		364 780	168 360
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		418 608	519 771
- Produits provenant d'autres placements		13 448 919	14 323 382
- Reprises des corrections de valeur sur placements		1 021 198	509 095
- Profits provenant de la réalisation de placements		3 076 033	3 406 514
		18 329 538	18 927 122
Plus-values non réalisées sur placements		216 641 876	852 876 247
Autres produits techniques, nets de réassurance	16	10 956 615	7 793 264
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(574 534 253)	(490 321 268)
- Part des réassureurs	14	1 423 838	462 701
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montants bruts	18.3	(3 064 364)	1 293 097
- Part des réassureurs	14	1 907 053	393 901
		(574 267 726)	(488 171 569)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE (suite)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	18.6		
• Provision d'assurance-vie			
- Montant brut	18.2	(26 368 400)	(28 295 627)
• Autres provisions techniques, nettes de réassurance		(398 077 187)	(1 109 646 380)
		(424 445 587)	(1 137 942 007)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	19	(1 177 274)	(967 898)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	20	(25 786 727)	(24 712 559)
• Frais d'administration	3.2, 3.14	(22 323 578)	(20 874 913)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	14	28 615	1 156 670
		(48 081 690)	(44 430 802)
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(3 616 652)	(3 548 365)
• Corrections de valeur sur placements		(1 374 144)	(454 428)
• Pertes provenant de la réalisation des placements		(2 183 539)	(1 058 604)
		(7 174 335)	(5 061 397)
Moins-values non réalisées sur placements		(106 160 028)	(6 879 391)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	17	(1 877 479)	(1 533 614)
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	3.13	(2 037 970)	(2 418 883)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE		1 615 978	5 198 808

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2020 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Résultat du compte technique		1 615 978	5 198 808
Produits des placements alloués transférés du compte technique	3.13	2 037 970	2 418 883
Autres charges y compris les corrections de valeur		(11 201)	(588)
Impôts sur le résultat	26	(535)	-
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		3 642 212	7 617 103
Charges exceptionnelles	24	-	(158 936)
Résultat exceptionnel après impôts		-	(158 936)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	26	(1 126 410)	(983 263)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 515 802	6 474 904

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 1 - Généralités

Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme, en date du 6 mai 1996.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans la branche Vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Vie Luxembourg S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non-réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux%
concessions, brevets et licences	10 à 25%
autres actifs incorporels	20%

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions-Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux%
constructions	2 à 10%
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25%
matériel informatique	20 à 25%

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Placements dans des entreprises liées et participation

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- L'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.
- L'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan : ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2020, la Société n'a pas constitué de corrections de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

3.7 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur actuelle à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur actuelle correspond soit à la valeur boursière du placement soit à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

3.8 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.9 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.9.1 Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.9.2 Provision d'assurance-vie

La provision d'assurance-vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de la Société, nets des primes futures, est calculée séparément pour chaque contrat sur base des tables de mortalités admises au Luxembourg.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des provisions d'assurance-vie sont les suivantes:

- Tables de mortalités pour les tarifs principaux : H 59-63 ; HS 68-72 ; HD 68-72 ; HFR 68-72 ; GBM 76-80 ; GBM 85-90 ; GBM 90-95, GBM 1995-2000, GBM 2003-2008 ; GBM 2008-2013 ; MR et FR ; tables prospectives TGH-TGF 2005 ; TABLES Assuralia 2003-2007.
- Pour les assurances classiques, le taux d'intérêt technique est au maximum égal au taux technique autorisé lors de la souscription du contrat.
- Pour les assurances de type Universal Life, le taux d'intérêt technique est égale à 0 et applicable à toutes les primes payées par le souscripteur.
- Les provisions sont évaluées dans la devise du contrat.

3.9.3 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent du calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

3.9.4 Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

3.9.5 Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance-vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

3.10 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, qui à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires. Au 31 décembre 2020, ces provisions s'élèvent à EUR 16 947 (31.12.2019 : EUR 13 473).

3.11 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.12 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.13 Produits des placements alloués transférés du compte technique

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

3.14 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.15 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais d'établissement	Concessions, brevets et licences	Total	Total
	EUR	EUR	2020 EUR	2019 EUR
Valeur brute au 01.01	270 487	22 918 180	23 188 667	25 897 113
Entrées de l'exercice	-	774 160	774 160	2 053 906
Sorties de l'exercice	-	-	-	(4 762 352)
Valeur brute au 31.12	270 487	23 692 340	23 962 827	23 188 667
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(270 487)	(17 773 602)	(18 044 089)	(20 200 390)
Sorties de l'exercice	-	-	-	4 762 352
Corrections de valeur de l'exercice	-	(2 458 819)	(2 458 819)	(2 606 051)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(270 487)	(20 232 421)	(20 502 908)	(18 044 089)
Valeur nette au 31.12	-	3 459 919	3 459 919	5 144 578

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	Terrains	Constructions	Total	Total
	EUR	EUR	2020 EUR	2019 EUR
Valeur brute au 01.01	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Entrées de l'exercice	-	-	-	-
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(5 309 418)	(5 309 418)	(5 248 581)
Corrections de valeur de l'exercice	-	(53 784)	(53 784)	(60 837)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(5 363 202)	(5 363 202)	(5 309 418)
Valeur nette au 31.12	535 181	485 655	1 020 836	1 074 620

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

La valeur actuelle des terrains et constructions s'élève à EUR 13 393 000 et a été déterminée pour l'immeuble St. Esprit selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) brut avant frais de transaction en décembre 2020. La vente de l'immeuble Bonnevoie est prévue pour le premier semestre 2021. L'évaluation de cette propriété est basée sur le prix de vente par mètre carré négocié avec l'acheteur et les plans introduits auprès de la commune de Luxembourg.

Note 6 - Placements dans des entreprises liées

6.1 Parts dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.20 EUR	Résultat de l'exercice 2020 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2020 EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	66,67%	9 949 586	669 885	Bertrange (Luxembourg)	6 278 151

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2020 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun mouvement sur les parts dans des entreprises liées.

La valeur actuelle au 31 décembre 2020 des parts dans des entreprises liées et participations est de EUR 13 369 219.

6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit :

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux%	Intérêts courus EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	13 000 000	13 000 000	5 ans	1,25%	162 500

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.

Note 7 - Autres placements financiers

La valeur actuelle au 31 décembre 2020 des autres placements financiers est la suivante :

	Valeur actuelle 31.12.2020 EUR	Valeur actuelle 31.12.2019 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	111 926 659	173 592 219
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	614 531 470	572 605 165
Autres prêts	1 379 151	1 396 278
Dépôts auprès des établissements de crédit	1 410	1 410

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2020. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

Note 7 - Autres placements financiers (suite)

	Valeur actuelle 31.12.2020 EUR	Valeur comptable 31.12.2020 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	8 558 651	8 600 017

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titres est déterminée comme suit :

Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.

- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2020, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 21 317 024 (31.12.2019 : EUR 22 232 262) et à EUR 2 467 070 (31.12.2019 : EUR 2 541 161).

Pour l'exercice 2020, l'amortissement des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 1 381 524 (31.12.2019 : EUR 1 477 287) et EUR 199 004 (31.12.2019 : EUR 197 627).

Note 8 - Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Entreprises liées 31.12.2020 EUR	Entreprises liées 31.12.2019 EUR
Créances		
• Autres créances	982 875	749 665
Dettes		
• Dettes nées d'opérations de réassurance	4 775 841	4 413 822
• Autres dettes	489 646	1 956 790

Note 9 - Actifs corporels

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	Installations techniques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2020 EUR	Total 2019 EUR
Valeur brute au 01.01	501 798	545 299	1 047 097	1 029 395
Entrées de l'exercice	-	85 255	85 255	121 323
Sorties de l'exercice	-	(40 254)	(40 254)	(103 621)
Valeur brute au 31.12	501 798	590 300	1 092 098	1 047 097
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(499 298)	(384 420)	(883 718)	(912 398)
Sorties de l'exercice	-	28 178	28 178	71 038
Corrections de valeur de l'exercice	(750)	(50 812)	(51 562)	(42 358)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(500 048)	(407 054)	(907 102)	(883 718)
Valeur nette au 31.12	1 750	183 246	184 996	163 379

Note 10 - Autres comptes de régularisation

Les autres comptes de régularisation sont essentiellement composés de montant à recevoir correspondant aux commissions et aux frais de gestion sur encours prélevés dans les fonds internes et les fonds dédiés des contrats en unités de compte, ainsi que des charges payées d'avance et des produits à recevoir.

Note 11 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Total EUR
Au 31.12.2019	32 680 320	3 268 032	3 000 000	32 160 692	6 474 904	77 583 948
Affectation du résultat 2019 (*)						
• Dividende	-	-	-	-	(5 479 000)	(5 479 000)
• Résultats reportés	-	-	-	995 904	(995 904)	-
Résultat 2020	-	-	-	-	2 515 802	2 515 802
Au 31.12.2020	32 680 320	3 268 032	3 000 000	33 156 596	2 515 802	74 620 750

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 mars 2020

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit de EUR 32 680 320 et libéré à concurrence de EUR 32 680 320 est représenté par 54 790 actions sans désignation de valeur nominale.

Note 12 - Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

Note 13 - Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Note 14 - Résultats de l'activité d'assurance-vie

La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance-vie peut être présentée comme suit :

	Assurance directe 2020 EUR	Assurance directe 2019 EUR
Primes individuelles	883 106 247	775 033 591
Primes au titre de contrats de groupe	42 596 994	42 416 767
Primes périodiques	68 023 711	64 649 222
Primes uniques	857 679 530	752 801 136
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	16 940 257	16 938 904
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	53 398 703	54 372 741
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	855 364 281	746 138 713
Solde de réassurance	(1 629 217)	(2 628 282)

Note 15 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 925 703 241 se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits:

	2020 EUR	2019 EUR
Souscription dans un autre Etat membre de l'EEE		
- Allemagne	13 490 509	21 617 891
- Belgique	185 968 755	124 194 397
- Espagne	20 393 861	19 039 305
- Finlande	2 379 175	-
- France	182 433 083	175 704 706
- Islande	-	293 267
- Italie	65 095 874	31 285 308
- Liechtenstein	-	17 989 405
- Luxembourg	112 373 516	130 461 481
- Pays-Bas	24 274 668	11 561 703
- Pologne	8 292 017	23 108 317
- Portugal	254 158 834	194 273 558
- Suède	636 794	-
- Autres pays	219 600	1 536
Souscription hors EEE	55 986 555	67 919 484
TOTAL	925 703 241	817 450 358

Note 16 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les produits techniques, nets de réassurance, consistent essentiellement dans des frais de récession reçus, de la reprise de provisions pour risques et charges et des revenus de gestion d'assurance groupe.

Note 17 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les charges techniques, nettes de réassurance, consistent essentiellement dans des différences de paiement et des régularisations de soldes clients.

Note 18 - Variation des provisions techniques

18.1 Variation de la provision pour primes non acquises

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	3 119 044	3 317 976
Variation de la provision	(195 520)	(198 932)
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice	2 923 524	3 119 044

18.2 Variation de la provision d'assurance-vie

	2020 EUR	2019 EUR
Provision d'assurance-vie au début de l'exercice	506 611 950	477 356 537
Variation de la provision d'assurance-vie (note 18.6)	26 368 400	28 295 627
Participations aux bénéfices et ristournes: dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 19)	1 175 097	959 786
Provision d'assurance-vie à la fin de l'exercice	534 155 447	506 611 950

18.3 Variation de la provision pour sinistres

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	14 949 204	16 242 301
Variation de la provision	3 064 364	(1 293 097)
Provision pour sinistres à la fin de l'exercice	18 013 568	14 949 204

18.4 Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes

	2020 EUR	2019 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	1 880 016	1 710 685
Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.6)	(69 350)	169 331
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice	1 810 666	1 880 016

18.5 Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

	2020 EUR	2019 EUR
Provisions techniques au début de l'exercice	7 937 728 132	6 828 251 083
Variation de la provision (note 18.6)	398 146 537	1 109 477 049
Provisions techniques à la fin de l'exercice	8 335 874 669	7 937 728 132

18.6 Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance

	2020 EUR	2019 EUR
Variation de la provision d'assurance-vie		
• Montant brut (note 18.2)	(26 368 400)	(28 295 627)
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance		
• Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (note 18.5)	(398 146 537)	(1 109 477 049)
• Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.4)	69 350	(169 331)
	(398 077 187)	(1 109 646 380)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	(424 445 587)	(1 137 942 007)

Note 19 - Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance

	2020 EUR	2019 EUR
Montants payés	(2 177)	(8 112)
Dotations directes de la provision d'assurance-vie (note 18.2)	(1 175 097)	(959 786)
Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance	(1 177 274)	(967 898)

Note 20 - Commissions

Au 31 décembre 2020, le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 17 070 523 (2019 : EUR 17 022 693) et est repris dans le poste « frais d'acquisition ».

Note 21 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 196, y compris les personnes ayant un contrat de travail avec la Société et sa société sœur Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes 2020	Nombre de personnes 2019
Cadres dirigeants	2	2
Employés	194	178
TOTAL	196	180

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit :

	2020 EUR	2019 EUR
Salaires et traitements	14 609 881	13 552 588
• <i>dont rémunérations ordinaires</i>	<i>13 078 845</i>	<i>12 017 750</i>
• <i>dont gratifications extraordinaires non périodiques</i>	<i>1 510 692</i>	<i>1 512 619</i>
• <i>dont rémunérations des administrateurs</i>	<i>20 344</i>	<i>22 219</i>
Charges sociales	1 547 268	1 474 564
• <i>dont pensions</i>	<i>1 069 594</i>	<i>1 003 263</i>
Autres charges du personnel	957 085	936 567
TOTAL	17 114 234	15 963 719

En 2020, les frais du personnel mis à disposition par Bâloise Assurances Luxembourg S.A. concernant les autres charges du personnel s'élèvent à EUR 12 127 (2019 : EUR 37 886).

Note 22 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pensions à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2020 se décomposent ainsi :

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	952 998

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 20 344 (2019 : EUR 22 219).

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 23 - Honoraires du contrôleur légal des comptes

L'ensemble des honoraires versés par la Société au contrôleur légal des comptes et au réseau auquel appartient le Cabinet de Révision agréé peut se présenter comme suit :

	2020 EUR	2019 EUR
Honoraires d'audit	103 900	117 924
Honoraires fiscaux*	21 134	15 210
Autres honoraires*	257	6 552
TOTAL	125 291	139 686

* Les honoraires fiscaux et les autres honoraires ont été versés à des sociétés du réseau auquel appartient le Cabinet de Révision agréé. Les autres honoraires correspondent pour l'exercice 2020 à des conseils juridiques.

Note 24 - Charges exceptionnelles

Au 31 décembre 2020, la Société n'a pas enregistré de charges exceptionnelles. Au 31 décembre 2019, elles étaient constituées essentiellement de charges liées aux corrections de la taxe sur la valeur ajoutée de l'année antérieure.

Note 25 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2020, la Société a des engagements de EUR 69 888 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats et de EUR 316 541 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2019, la Société a pris un engagement, à savoir un engagement pour fonds immobilier (Real Estate) pour un montant de EUR 5 000 000.

Note 26 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.



Groupe Baloise Assurances
à Luxembourg

Baloise Vie Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 54 686
Société de droit luxembourgeois
au capital social de 32 680 320 EUR
Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange
www.baloise.lu